

POLICULTURES

Novembre 2011

La LETTRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET ARTISTIQUES.

Numéro 158

Diversité et théâtre sud-nord, page 4 > Lyon exalte sa gastronomie, page 5 > Les Entretiens du patrimoine changent de nature, page 6 > Musée Picasso : réouverture en 2013, page 7 > Donation Chirico à Paris, page 8 > La chronique de Jacques Bertin : carnet de notes, page 9 > Le musée du verre de Sars-Poterie rêve d'une œuvre majeure, page 10 > La tapisserie, art contemporain, page 11 > Musique numérique : puissance américaine et faiblesses du marché, page 12 > A Montreuil, un salon et aussi une école du livre de jeunesse, page 13 > L'orchestre engagé dans la cité, page 14 > Un mois culturel en bref, page 15 > Note de lecture : le prix de la culture, page 16 >

PLUS D'EXCEPTION

Une barrière est tombée. Il y avait en France, à travers les alternances, un accord sur un point : la culture méritait un traitement particulier. C'est fini. L'ont montré d'abord l'attaque contre le CNC, ensuite le refus de considérer les activités artistiques et le livre en-dehors de l'augmentation de la TVA. La culture rentre dans le rang.

L'attaque contre le CNC avait ses justifications. Dans une période de fortes contraintes budgétaires, il peut paraître normal de transférer au budget de l'État, au-delà d'un plafond, des ressources affectées à un objet précis. Mais on s'aperçoit vite qu'on a mis en branle une machine dont l'équilibre reposait sur une histoire éprouvée, plus des compromis, en particulier avec la Commission européenne qui pouvait se jeter avec gourmandise sur l'aveu d'une exception pas si exceptionnelle. On démolissait un peu vite, en somme, ce qui avait été si délicat à construire.

Deuxième attaque, encore plus symptomatique : l'augmentation du taux de TVA sur le livre et quelques autres produits culturels, avec la circonstance aggravante de l'explication donnée par le Premier ministre selon laquelle les biens les plus nécessaires avaient échappé à la hausse. On ne pouvait mieux dire que la culture ne répondait qu'à des besoins secondaires.

Lire la suite page 16

PATRIMOINE IMMATÉRIEL, MIROIR DE LA DIVERSITÉ

La sixième session du Comité du patrimoine immatériel de l'UNESCO s'est réunie du 22 au 29 novembre à Bali, avec à son programme l'examen de 88 candidatures. La France y proposait celles de la porcelaine de Limoges et de l'équitation de tradition française, principalement représentée par le Cadre noir de Saumur. Mais son dossier se présentait mal : le premier dossier a essuyé un refus en travaux préparatoires, et le second a divisé les experts, qui laissaient au comité le choix

entre l'inscription et le renvoi à l'État français pour complément d'information. C'est finalement l'inscription qui a été décidée.

L'équitation de tradition française prend place dans la liste convoitée aux côtés de dix-huit autres éléments, après une sélection sévère.

Lire la suite page deux,
et nos pages focus deux à cinq



Le Cadre noir de Saumur, représentant le plus éminent de l'équitation de tradition française qui vient d'être admise, après une course d'obstacles, sur la Liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Photographie © ENE/Alain Laurieux, 2009

UNESCO : LE PATRIMOINE IMMATÉRIEL CONFRONTÉ À SON SUCCÈS

SUITE DE LA PAGE UNE



© S. Bartelsman ACAIPI, Fundación Gaia Amazonas (2006), Le savoir traditionnel des chamanes jaguars de Yuruparí (Colombie), un des nouveaux inscrits sur la liste représentative, l'un des meilleurs dossiers selon l'UNESCO

C'est que pour l'UNESCO, les critères qui justifient une inscription sont rigoureux. Ils sont cinq, et une attention particulière est portée au rapport entre l'élément présenté et une communauté le faisant vivre ou pouvant le faire vivre. Dans ce contexte, Limoges était soupçonnée de présenter une candidature trop centrée sur l'industrie et le commerce (*lire page trois*). Quant à la l'équitation de tradition française, son dossier, s'il n'emportait pas une franche adhésion, satisfaisait déjà, selon les experts, à deux critères essentiels :

- "La candidature a été préparée avec la participation de la communauté équestre des cavaliers et comporte la preuve du consentement libre, préalable et éclairé des maîtres cavaliers du Cadre Noir"

- le Cadre Noir de Saumur est inscrit sur dans l'Inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France".

Parmi les doutes exprimés par les experts, qui auraient pu justifier l'option "renvoi" :

"De plus amples informations sont nécessaires pour démontrer que l'objectif principal des mesures proposées est la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au sens de la Convention, plutôt que la promotion d'une pratique sportive française".

Le patrimoine immatériel paraît suivre la même pente que le patrimoine matériel : il constitue pour ceux qui obtiennent le label une sorte de sésame vers une reconnaissance source de revenus potentiels. L'UNESCO n'est pas opposée à cette tentation, si le résultat en est la sauvegarde ou le rebond de pratiques à qui le label donne un coup de pouce. "Ce n'est pas un problème d'inscrire des éléments générateurs de revenus. Il y a problème quand ces revenus ne profitent pas à la communauté, mais à d'autres", explique Cécile Duvelle, Secrétaire de la Convention.

Qu'il y ait ou pas cette arrière-pensée chez les candidats, l'organisation est déjà dépassée par son succès : la session de cette année

est la plus longue de sa courte histoire, et pourtant le Comité reconnaît qu'il est hors d'état d'étudier tous les dossiers avec le soin nécessaire. Un des points à l'ordre du jour de la session de Bali était donc de proposer de mettre de l'ordre dans la procédure de présentation des dossiers. Avec un principe de base : que les pays ne présentent qu'un seul dossier à la fois, mais un dossier soigneusement préparé. Objectif avoué du Comité : parvenir à une soixantaine de dossiers maximum par session, avec priorité pour les pays n'ayant encore obtenu aucune inscription. Les meilleurs dossiers de cette année, souligne le Secrétariat indiquant la direction à suivre, ont été présentés par des pays qui n'avaient soumis qu'une seule candidature : Chypre (pour un "duel poétique"), la République tchèque (la "Chevauchée des rois"), le Portugal (le fado), le Mexique (le mariachi), le Pérou (un pèlerinage), la Colombie (savoir traditionnel des chamanes jaguars de Yurupari).

UNE PUBLICATION BIENVENUE

Les Éditions de la Maison des sciences de l'homme publient opportunément un ouvrage collectif consacré à ce patrimoine immatériel, à la doctrine et aux pratiques de l'UNESCO et des candidats à la liste. On lit dans ce riche document l'agacement des ethnologues dépossédés de leur fonction d'expertise par les processus choisis par l'UNESCO. Mais on lit aussi, tant dans les articles généraux que dans ceux qui se réfèrent à des exemples précis, l'ambiguïté d'une notion et d'une procédure qui mettent en avant des communautés à condition qu'elles soient reconnues et présentées par les États, des communautés aussi dont la définition même pose souvent problème. Les cas présentés par l'ouvrage montrent aussi l'instrumentalisation comme les effets en retour pas toujours positifs de l'inscription. *Le patrimoine culturel immatériel Enjeux d'une nouvelle catégorie Cahier "Ethnologie de la France" Éditions de la Maison des sciences de l'homme 252 pages 21 euros*



Burkina Faso; Mali : Pratiques et expressions culturelles liées au balafon des communautés Sénoufo du Mali, du Burkina Faso

La convention

La Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a été adoptée en 2003. Selon l'UNESCO, "le patrimoine culturel immatériel fait référence aux pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire, transmis de génération en génération au sein d'une communauté, créés et transformés en permanence en fonction du milieu, de l'interaction avec la nature et l'histoire". L'UNESCO insiste sur le fait que selon elle, "ce n'est pas dans la manifestation culturelle en soi que réside l'importance du patrimoine culturel immatériel mais dans la signification que lui confèrent les communautés". C'est pourquoi elle est particulièrement attentive, dans l'examen des dossiers, au soutien d'une communauté réelle à la demande de candidature. "Le consentement de la communauté est essentiel", insiste l'UNESCO.

L'UNESCO prend en compte trois catégories : patrimoine nécessitant une sauvegarde urgente, Liste représentative, et meilleures pratiques de sauvegarde. La session qui s'est achevée le 29 novembre a inscrit en tout 11 éléments sur la Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente, 19 autres sur la Liste représentative et cinq meilleures pratiques de sauvegarde. Avec les nouvelles inscriptions enregistrées lors de cette session, la Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente comprend 27 éléments dans 10 pays, et la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel 232 éléments dans 70 pays. Il existe huit meilleures pratiques de sauvegarde.

La session 2012 aura lieu en Espagne, à Grenade.

LE NON à LIMOGES

Le dossier présenté par la France pour la porcelaine de Limoges portait le soupçon d'être surtout destiné à soutenir une industrie

Limoges a jété l'éponge, et retiré son dossier que les experts avaient déjà rejeté. Les arguments des experts étaient fondés sur les critères UNESCO, que la candidature avait manifestement sous-estimés.

"Alors que la candidature décrit en détail l'histoire de la porcelaine de Limoges et les techniques de fabrication, de plus amples informations seraient nécessaires sur sa communauté de praticiens, sur ses fonctions sociales et culturelles aujourd'hui ainsi que ses actuels modes de transmission ;

= Des informations supplémentaires seraient nécessaires pour démontrer comment l'inscription de la porcelaine de Limoges sur la Liste représentative pourrait contribuer à une prise de conscience de l'importance du patrimoine

culturel immatériel;

= Les mesures proposées sont largement orientées vers le maintien et l'augmentation de la production de biens commerciaux; de plus amples informations seraient nécessaires concernant les mesures de sauvegarde de cet artisanat traditionnel et les moyens d'atténuer les effets potentiels négatifs d'une sur-commercialisation résultant de l'inscription de l'élément sur la Liste représentative ;

= Bien que les producteurs de porcelaine de Limoges aient donné leur consentement libre, préalable et informé, de plus amples informations seraient nécessaires pour savoir comment la communauté plus largement concernée a participé au processus de candidature."

La marque cadre noir

Immatériel : la mésaventure de Limoges rappelle l'ambiguïté de l'usage possible du concept. Là où l'UNESCO voit des patrimoines de communautés à sauvegarder, la France est tentée de voir, depuis le rapport Jouyet-Lévy sur le patrimoine immatériel (2006), et la création en 2007 de l'APIE (Agence pour le patrimoine immatériel de l'État), un gisement de profit grâce à la valorisation de marques.

Il est intéressant de noter que l'APIE a conseillé le Cadre noir de Saumur, candidat français de l'année sous la bannière générale de l'équitation

à la française, sur la sauvegarde de son image. Le rapport 2010 de l'APIE nous signale que "lors de la création de l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE), par rapprochement des Haras nationaux avec l'École nationale d'équitation qui abrite le Cadre noir, l'APIE est intervenue pour que l'appellation « Cadre noir de Saumur » soit formellement transférée de l'ancienne entité vers la nouvelle". Le Cadre noir est bien un patrimoine, au sens de capital.

COOPÉRATION ET DIFFUSION DU THÉÂTRE DU "SUD"

Les colloques qu'organise tous les deux ans le Théâtre du Versant à Biarritz se présentent comme "le grand rendez vous du combat pour la préservation de la diversité culturelle"

Le cinquième "colloque international Chantier Sud Nord" s'est tenue à Biarritz du 16 au 18 novembre. Ce colloque, inscrit maintenant dans la durée, est le fruit d'une rencontre fondatrice, celle qui se produisit entre Gaël Rabas, directeur du Théâtre du Versant de Biarritz, et Adama Traoré, directeur de la compagnie Acte Sept de Bamako.

Ce colloque, qui se tient tous les deux ans, a quelque chose d'un peu particulier, avec des thèmes (cette année "le local et le global") qui sont plus qu'un prétexte sans être l'essentiel de ce qui se joue. Le colloque, quelque soit son thème, a acquis pour fonction centrale de créer, rassembler une famille, et aider à fabriquer des coopérations et des co-productions entre artistes du sud et artistes du nord.

L'histoire du théâtre du Versant est déjà ancienne: sa création remonte à trente ans. Mais son vrai départ, ce qui a tout changé dans sa vie, c'est le succès venu à Avignon en 1992 avec la pièce de Claudel qu'il y joue, "Le livre de Christophe Colomb". "Un conte de fées, se souvient Gaël Rabas. On a eu la une des grands journaux, joué à guichets fermés, et après, on nous réclamait partout".

UN VRAI RÉSEAU

Deuxième pas quand, quelques années plus tard, le théâtre ouvre à Biarritz le lieu dans lequel il se trouve toujours, théâtre à la campagne en pleine ville, lieu de vie d'une troupe. "J'ai compris que j'avais les outils d'un début de notoriété et de reconnaissance pour commencer à faire ce que j'avais toujours eu envie de faire, un travail sur les relations nord-sud", raconte Gaël Rabas.

Bilan dix ans après : un réseau de partenaires en Afrique, en Amérique latine et au Québec, dans les Caraïbes, dans l'Océan indien et le Pacifique. Un réseau avec à son actif une dizaine de co-productions que Gaël Rabas qualifie de "réussies", précisant : "j'entends par réussies menées à terme, en totale co-production, co-mises en scène, avec une distribution commune, une diffusion dans les différents pays



Le Théâtre du Versant aquarelle de Virginie Salane

partenaires".

Les colloques, c'est l'idée du deuxième homme-clé de cette aventure, Adama Traoré. Qui constate un jour, et il le dit à Gaël Rabas, qu'il n'y a pas au nord beaucoup d'espaces de rencontres avec le sud. L'idée prend donc forme, la première rencontre a lieu en 2003. On débat, colloque après colloque, de sujets dans l'air du moment. Cette année, le fond de l'air était à l'agacement des artistes du sud, vivant au quotidien l'adage selon lequel nul n'est prophète en son pays, et obligés d'aller au nord chercher la reconnaissance qui rassurera chez eux, à leur retour. Reconnaissance qui n'est pas sans danger pour la création elle-même, puisqu'elle se fait selon les critères du nord, c'est-à-dire selon l'idée que se fait le nord de ce que devrait être la création africaine par exemple.

Il s'agit donc d'encourager les moyens d'une expertise locale, fondée sur des critères qui ne sont plus ceux de ce qui est qualifié de "néo-colonialisme culturel". On croit entendre là l'exposé des rapports entre la création artistique mondiale et le "néo-libéralisme culturel" qui a lui aussi ses critères, ou plutôt son critère, le divertissement matraqué. Le lien entre les deux, à peine effleuré lors de ce colloque, devra bien être abordé un jour.

Il est vrai, encore une fois, que le plus important n'était pas là, dans cette rencontre entre artistes soucieux d'abord de retombées pratiques, et du plaisir de faire ensemble. Le colloque s'est achevé sur la création d'une pièce d'Adama Traoré dans une mise en scène de Gaël Rabas, *le Farfadet*, qui traite précisément des échanges artistiques nord-sud. On a présenté, détaille Gaël Rabas, la prochaine co-production entre le Mexique, Haïti, le Mali et nous. Un éditeur malien présent va éditer le texte de la pièce du Haïtien Nesly Georges, "Le cri des oubliés", jouée en prologue du colloque. Etc.

Sans compter les autres retombées de cette vieille entente. Dont la plus concrète est la coopération qui s'est engagée entre la commune d'Anglet et le village malien de Konna, dans la boucle du Niger. Dans le cadre de cette coopération, des élèves ingénieurs de l'ISA BTP (Institut Supérieur Aquitain du Bâtiment et des Travaux Publics) implantée à Anglet sont allés construire à Konna "la maison d'Anglet", centre d'accueil et de formation conçu à la demande du chef du village, Ibrahima Kampo, venu témoigner à Biarritz. "La coopération avec Konna est directement issue du colloque", souligne de son côté Guy Mondorge, maire adjoint à la culture d'Anglet.

LYON EXALTE SA GASTRONOMIE DANS SON MUSÉE D'HISTOIRE

Il y a un an, le repas gastronomique français était inscrit sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Repas gastronomique, c'est-à-dire rite, et pas gastronomie. En ce mois de novembre, et se sentant en somme fort du regard bienveillant de l'UNESCO sur une coutume de la communauté "France", le musée d'histoire de Lyon consacre sa première exposition temporaire à l'histoire de la gastronomie à Lyon.

Lyon, qui se présente sans fausse modestie comme "capitale mondiale de la gastronomie" (titre attribué par Curnonsky), a bâti une réputation sur une longue histoire que raconte l'exposition. Comment la légende s'est construite, comment ont prospéré "bouchons" et "mâchons", symboles de la cuisine simple



et de la convivialité, comment Lyon est devenue au siècle dernier la ville des "mères", cuisinières exemplaires dont la plus célèbre, Eugénie Brazier, obtint ses trois étoiles Michelin, comment l'excellence se perpétua dans les années soixante avec les nouvelles étoiles de Paul Bocuse et celles, dans les environs de Lyon, d'Alain Chapel. Comment, enfin, l'histoire

se poursuit aujourd'hui avec les nouvelles tendances de la cuisine lyonnaise, plus légère, aux influences diverses, tout en restant fidèle aux sources géographiques traditionnelles qui ont aidé à faire de la cuisine lyonnaise ce qu'elle a été : les Monts du Lyonnais, la Bresse, le Dauphiné, l'Ardèche...
Jusqu'au 29 avril
www.gadagne.musees.lyon.fr

OBSERVATOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES: RENCONTRES SOUS LE SIGNE DE LA DIVERSITÉ

L'Observatoire des politiques culturelles crée des Rencontres, qu'il place sous le sceau de deux personnalités qui ont fortement marqué l'histoire des politiques culturelles en France, Augustin Girard, qui créa la prospective au ministère de la culture, et René Rizzardo, fondateur de l'Observatoire. Les premières rencontres ont pris pour thème "Coopération internationale et diversité culturelle : quelle gouvernance pour la ville-monde ?". Elles ambitionnent de "proposer une réflexion prospective sur l'articulation entre problématiques culturelles, enjeux de société et enjeux de politiques publiques dans un contexte mondialisé".

Au cœur des débats, la relation de cette "ville-monde" avec les identités culturelles. Parmi les questions posées : "comment concilier universalité des valeurs et particularismes culturels ?" ou encore : "comment pesner à travers les processus de coopération les enjeux multiculturels de demain".

Les Rencontres voulaient notamment explorer "les relations aux cultures et aux arts non occidentaux et notamment africains". Et se demander : "quelle gouvernance culturelle dans la ville-monde faut-il inventer qui compose le local avec le mondial ? En quoi la coopération culturelle

peut-elle être un moteur de développement culturel et un facteur de cohésion sociale ?

Un après-midi du colloque, le 1er décembre, devait évoquer Augustin Girard et René Rizzardo, à qui sont consacrés deux ouvrages qui paraissent sous l'égide du Comité d'histoire du ministère de la culture : "Le fil de l'esprit, Augustin Girard, un parcours entre recherche et action" ; "René Rizzardo et l'invention de l'Observatoire des politiques culturelles" par Pierre Moulinier.

www.observatoire-culture.net
comitehistoire@culture.gouv.fr

RENDEZ-VOUS

VAL DE LOIRE : COLLOQUE

"Val de Loire Patrimoine Mondial 2000-2010 : identité, protection, valorisation" : c'est le thème d'un colloque organisé par l'Université d'Orléans (sections Histoire de l'Administration et Droit des Collectivités territoriales, de l'urbanisme et de l'habitat).

Le colloque s'interrogera sur les patrimoines qui forgent l'identité du Val de Loire, ainsi que sur les outils juridiques permettant de préserver et valoriser à l'échelle de ce site ces éléments identitaires du paysage ligérien tout en assurant son adaptation au monde moderne."

7 et 8 décembre Orléans
Rens. : laurence.salle@univ-orleans.fr

LE CLÉZIO AU LOUVRE : UN MUSÉE MONDE

Invité du musée du Louvre pour une série de manifestations (cinéma, rencontres, théâtre, concerts, etc.), Jean-Marie Gustave Le Clézio a installé dans une salle son musée monde, où des œuvres du musée voisinent avec des tableaux haïtiens, des ex-voto mexicains et des têtes Ifé du Nigeria.

Au Louvre aussi : les dessins du Louvre de Giorgio Vasari, et "Dessins français de la collection Mariette", jusqu'au 6 février

Jusqu'au 6 février
www.louvre.fr

LES ENTRETIENS DU PATRIMOINE CHANGENT DE NATURE

RENDEZ-VOUS

EXHIBITIONS



Comment l'Occident a exhibé depuis le 15^e siècle et jusqu'à la moitié du 20^e, dans des foires, salons et autres zoos, dans les villes et les villages, ces êtres étranges qu'étaient hommes, femmes et enfants d'Afrique, d'Asie et d'Océanie.

Exhibitions. L'invention du sauvage Jusqu'au 3 juin
Paris Musée du Quai Branly
www.quaibrany.fr

L'ANGLETERRE VICTORIENNE

En lien avec l'exposition "Beauté, morale et volupté dans l'Angleterre d'Oscar Wilde", le musée d'Orsay propose un festival de cinéma consacré à l'Angleterre victorienne. On y verra des films anglais et américains, largement inspirés par la littérature (d'Oscar Wilde à Dickens), et qui dressent un portrait d'une société en mouvement, avec son industrie, son injustice de classe, son aventure coloniale, ses faits divers.

Du 2 au 30 décembre
Paris Musée d'Orsay
www.musee-orsay.fr

Devenue "Entretiens du patrimoine et de l'architecture, la manifestation se donne une nouvelle dimension

Les Entretiens de Patrimoine, manifestation créée en 1988 par le ministère de la culture, ont changé. D'abord, le ministère a perdu de sa superbe, et les Entretiens de leur ampleur. Fini le temps où ils remplissaient le théâtre de Chaillot. Et puis, l'intégration de l'architecture au sein du ministère a fini par faire son œuvre. Les Entretiens sont devenus "du patrimoine et de l'architecture". Ceux qui se sont tenus cette année, les 9 et 10 novembre, au Théâtre de la Cité universitaire, en ont été la démonstration, par leur thème, "Patrimoines et architecture des métropoles durables", et la personnalité de leur président, l'architecte-urbaniste Nicolas Michelin.

Des années après les plaintes très entendues sur les excès de la patrimonialisation (tout devient patrimoine, où va-t-on s'arrêter,

soupirait-on alors), les Rencontres, sous l'impulsion de Nicolas Michelin, ouvrent une autre piste, en revenant à la notion complexe mais éprouvée de "génie du lieu". Le ministère de la culture avait posé le problème à sa manière, technocratique : "la définition, la gestion, la valorisation et l'appropriation des patrimoines doivent désormais être prises en compte à l'échelle des nouvelles métropoles dans le souci constant d'une création architecturale innovante et d'un urbanisme de qualité".

NON À LA TABLE RASE

Nicolas Michelin donne chair à ce langage froid. Il pose la question du patrimoine comme "vecteur d'une nouvelle métropolisation". Il s'agit alors, simplement, modestement, de refuser la table rase et l'amnésie pour construire

la ville avec son passé. Le patrimoine est alors non pas un objet mort ou encombrant, mais le point d'appui respecté d'une construction nouvelle. Il parle de "s'inscrire dans une histoire ou dans des histoires, chercher une continuité et non procéder par ruptures, révéler plutôt que détruire". Il dit aussi : "se mêler du génie du lieu, c'est se poser à l'intérieur". Ou encore : "il faut tirer notre écriture contemporaine de ce qui est là".

Cette démarche ne concerne pas que les centres historiques. Elle s'élargit à tous les espaces. Dans toutes les situations, dit le président des Entretiens, il y a quelque chose d'exceptionnel. C'est dans ce contexte large qu'il faut traiter le patrimoine historique, comme ne peut pas le faire la loi de 1913 sur la protection du patrimoine.

Le réseau DES VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE S'AGRANDIT

Beauvais (Oise), Metz (Moselle), Pau (Pyrénées atlantiques), Vincennes (Val de Marne), Saint-Denis (La Réunion), Saint-Paul (La Réunion) viennent de se voir attribuer le label "ville d'art et d'histoire. de même que le label « Pays d'art et d'histoire »

Le Pays des Hautes Terres corréziennes et Ventadour (Corrèze) a obtenu le label "Pays d'art et d'histoire".

Enfin trois villes : La Charité sur Loire (Nièvre), Moissac (Tarn et

Garonne) et Cognac (Charente), ainsi que le Pays Châtelleraudais (Vienne) ont désormais le label "Ville et Pays d'art et d'histoire". On note enfin que deux labels viennent de fusionner : Rouen et la Communauté d'agglomération d'Elbeuf. C'est la première fusion enregistrée dans le réseau des villes et pays d'art et d'histoire, qui compte maintenant 163 Villes ou Pays. La fusion enregistrée à Rouen prend place dans un processus d'extension du label qui a aussi

touché, dans le même mouvement, le Pays de Vézère-Ardoise (Corrèze) et le Pays des Pyrénées béarnaises (Pyrénées Atlantique) — extension de la Ville d'art et d'histoire d'Oloron-Sainte-Marie. Le ministère de la culture indique que "Les extensions de label figurent parmi les priorités", et que "Cet objectif demeure un des atouts de ce partenariat entre l'État et les collectivités territoriales"

LE MUSÉE PICASSO DE PARIS RÉOUVRIRA AU PRINTEMPS 2013

Le public découvrira un musée disposant d'espaces d'exposition largement augmentés. La totalité de l'Hôtel Salé y sera dédié, et un nouveau bâtiment accueillera les expositions temporaires.

Fermé pour rénovation depuis 2009, le musée Picasso, installé à Paris dans l'Hôtel Salé, rouvrira ses portes au public au printemps 2013. Il aura gagné dans ces travaux, que la mise aux normes réglementaires nouvelles rendait nécessaires, des espaces d'exposition, pris sur les locaux occupés par la conservation. La totalité des 5700 mètres carrés de l'Hôtel Salé sera alors consacrée aux collections permanentes, qui devaient avant les travaux partager ses cimaises avec les expositions temporaires et la conservation. Les services administratifs et techniques seront transférés dans un immeuble voisin, que le musée a pu acheter, et une aile nouvelle sera créée dans les jardins pour accueillir, sur 2000 mètres carrés, les expositions temporaires et les activités pour les jeunes publics. Le concours d'architecture pour cette aile est sur le point d'être lancé.

La collection du musée, riche de 5000 œuvres, entrées pour l'essentiel par deux donations des héritiers de Pablo Picasso et de Jacqueline Picasso en 1979 et 1990, est la plus importante collection publique au monde de l'œuvre de Picasso. S'y ajoutent les archives personnelles de l'artiste, soit 200 000 pièces. L'ensemble fait du musée un important centre de recherche et de documentation.

En 25 ans, le musée a accueilli douze millions de visiteurs, dont 65% d'étrangers. Un chiffre à rapprocher des quatre millions



Le musée Picasso en chantier (photo ministère de la culture)

de visiteurs qui ont vu, depuis la fermeture du musée, les expositions de ses œuvres organisées à travers le monde. D'ici fin 2012, le bilan devrait être porté à six millions.

POLÉMIQUE

Ces expositions doivent contribuer pour une part majeure au financement des travaux, puisqu'on en attend 35 millions d'euros sur un montant total de 54 millions, le reste étant apporté par une subvention d'État. On se souvient de la polémique qui a accompagné cette politique d'expositions internationales, qui a valu à la directrice du musée, Anne Baldassari, l'accusation d'avoir mis le doigt dans l'engrenage de la location d'œuvres. A quoi elle a opposé le concept d'expositions clés en mains, œuvres et conception de l'exposition constituant un ensemble.

Le musée espère recevoir, après les travaux, deux fois plus de visiteurs qu'avant. Une performance qui serait bien utile au musée, autonomisé en juillet 2010 en établissement public, et à qui l'État demande d'assurer plus de 50% d'un budget de fonctionnement de 14 millions. L'État prévoit une subvention d'équilibre "pour charges de service public" d'environ 3 millions d'euros, soit à peu près l'équivalent de ce qui sera demandé au mécénat.

A l'occasion d'une visite du chantier, en présence de l'architecte chargé de la rénovation, Jean-François Bodin, et de la compagne de Roland Simounet, l'architecte qui avait eu la charge de transformer cet hôtel, parmi les plus beaux du Marais en musée, le ministre de la culture s'est félicité de ces orientations vers un financement principalement assuré par l'établissement lui-même.

RENDEZ-VOUS

COULEURS ET LUMIÈRE À REIMS

"Couleurs et lumière : Chagall, Sima, Knoebel, Soulages" : c'est le thème de l'exposition organisée par le musée des beaux-arts de Reims en cette fin d'année du célébration du 700^e anniversaire de la cathédrale.

L'exposition permet un coup de projecteur sur l'art du vitrail, où Reims n'a cessé de s'illustrer, mais son propos dépasse le rapport local au vitrail. Si l'on évoque Chagall et Knoebel, présents dans la cathédrale, il est aussi question de l'entre-deux guerres, du grand programme de la cathédrale de Nevers entre les années 80 et 2010, de Soulages de Conques, de Bazaine, Bissière, Manessier, de ce que Serge Lmeoine, dans le catalogue de l'exposition, appelle "un extraordinaire épanouissement de l'art du vitrail en France" ces trente dernières années.

Jusqu'au 26 février
Reims musée des Beaux-arts

BÊTES OFF

Bêtes off, c'est le titre de l'exposition que le Centre des monuments nationaux présente à Paris à la Conciergerie. Jeu de mots : l'exposition est une sorte de "best of" de celles qui ont été organisées pendant l'été dans de nombreux monuments gérés par le CMN sur le thème de l'animal. Le commissaire en est Claude d'Anthenaise, directeur du musée de la chasse et de la nature.

Jusqu'au 11 mars
www.monuments-nationaux.fr

UNE IMPORTANTE DONATION CHIRICO AU MUSÉE D'ART MODERNE DE PARIS

RENDEZ-VOUS

VELICKOVIC



Corbeau 2006 Huile sur toile 225x165

Longtemps boudé par les institutions et les collections publiques, Vladimir Velickovic fait enfin l'objet d'une grande exposition en France, son pays d'adoption. C'est Toulouse qui lui rend hommage, aux Abattoirs, dans une exposition largement rétrospective.

Les Abattoirs Toulouse
Jusqu'au 29 janvier

LES ANNÉES PERESTROIKA

Une exposition pour commémorer la fin de l'Union soviétique, à travers un regard, étayé par plus de 200 documents de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC), sur ses dernières années, celles de la Perestroïka et de Gorbatchev (1985 - 1991).

2 décembre au 26 février
Musée d'Histoire contemporaine
Paris Hôtel national des Invalides
Tél. : 01 44 42 38 39

De longues négociations ont abouti à un legs qui fait du musée l'un de lieux de référence pour l'œuvre de l'artiste italien. Un moment-clé pour la décision : l'exposition que lui avait consacré le musée il y a deux ans.

Le musée d'art moderne de la Ville de Paris vient de s'enrichir d'un legs important d'œuvres de Chirico: 30 peintures, 11 sculptures et 20 dessins. Le legs a été fait par la Fondation Giorgio et Isa de Chirico, vingt ans après la mort de l'épouse du peintre, qui souhaitait que Paris soit bénéficiaire d'une donation importante.

On comprend ce souhait : Chirico avait partagé sa vie entre l'Italie et Paris, qui avait eu une influence décisive sur l'orientation de son travail dans les années de sa plus grande gloire.

Celles de sa créativité aussi ? il est banal de le dire, et c'est un des combats de la fondation de lutter contre ce qu'elle juge être un préjugé. La fondation n'a donc pu qu'apprécier vivement l'exposition consacrée il y a deux ans par le musée d'art moderne de la Ville de Paris à Giorgio de Chirico sous le titre "Giorgio de Chirico, la fabrique des rêves", où toute la carrière de l'artiste était prise en compte, et où, donc, les dernières années étaient présentées à l'égal des premières.

Cette exposition se tenait alors que se poursuivaient de longues négociations entre la Ville de Paris et la fondation. Elle a joué un rôle



Le Retour d'Ulysse 1973 Huile sur toile
© ADAGP, Paris 2011

qu'on dit déterminant dans la conclusion de l'accord.

Tout le monde s'en réjouit. Le musée est désormais, après Rome, un lieu majeur, avec Rome, où découvrir les œuvres de la deuxième partie de la vie de l'artiste. Des œuvres dont beaucoup montrent une vigueur intacte, ce qui était la démonstration que souhaitait apporter la fondation.

Quant à Fabrice Hergott, directeur du musée d'art moderne de la

Ville de Paris, il apprécie un automne faste : outre ces 61 Chirico, il aura vu entrer dans ses murs deux autres donations : quatre grandes peintures de Bernard Buffet et une de l'Écossais Peter Doigt. Dans ces succès, il doit bien y avoir quelque chose qui ressemble à du savoir-faire.

Les nouvelles œuvres sont présentées dans les collections permanentes dont l'accès, rappelons-le, est libre.

Le galeriste Yvon Lambert a rendu officielle la donation à l'Etat de 450 œuvres de sa collection, dont la majorité se trouvaient en dépôt à la *Collection Lambert en Avignon*. Parmi elles, des œuvres de Cy Tombly, Robert Ryman, Brice Marden, Daniel Buren, Anselm Kiefer, Jean-Michel Basquiat, Miquel Barcelo, Nan Goldin, Douglas Gordon, Christian Boltanski, Bertrand Lavier, Claude Lévêque. L'État devra maintenir les œuvres en dépôt inaliénable à Avignon. La Collection Lambert s'agrandira dans des locaux mitoyens et, indique un communiqué, "À l'issue de l'expertise des œuvres réalisée par Christie's, une convention précisera la participation respective de la Ville, de l'Etat et de l'ensemble des collectivités publiques au financement de ce projet."

LA CHRONIQUE DE JACQUES BERTIN

CARNET DE NOTES

26 mots pour 26 lettres (suite)

musiques actuelles : Chanteur professionnel depuis 45 ans, chanteur de chanson (la française, la ringarde), 25 disques, 2 Prix du disque etc., je n'ai jamais été censé être concerné par l'appellation "musique actuelle". Gageons que je ne le serai pas davantage par le futur CNM (Centre national de la musique) en gestation qu'on nous dit, union des industriels pour remplacer le Ministère momentanément empêché. Avoir décidé que la chanson, c'est de la musique fut historiquement la première faute - esthétique ; la seconde faute - morale - fut de considérer que c'est une industrie. Bon appétit, messieurs ! Nous continuerons sans vous à ne pas exister. Vieille habitude historique des artistes ! Je vous emmerde.

notation (agences de) : Ce n'est pas un sujet culturel, mais cette affaire de "notation", le fait qu'un groupe (une officine, aurait dit De Gaulle) "note" et qu'on soit supposé se mettre au garde-à-vous, c'est l'exacte négation de la démocratie. Après quoi, il n'y a plus qu'une seule étape logique : l'émeute.

Ossétie du sud, Ovni, odalisque, oblongue, : Non, rien. Faut m'excuser.

pétition : Signer ? Il m'arrive souvent d'être sollicité pour faire nombre, en bas de pétitions, sur les sujets les plus divers. Soucieux de me préserver du ridicule, j'ai pris depuis longtemps une position concernant les prises de position: je ne signe que celles que je me sens capable de défendre seul devant une assemblée hostile. La plupart du temps, bien sûr, ce refus fait qu'on me prend pour un salaud, un rallié, un tourneur de veste, une ordure, c'est normal. Mais je suis intraitable - quoique parfois écartelé. Et je souffre plus que les signataires...

Québec : Je ne sais plus où j'ai lu naguère, à propos d'un Territoire français d'outre-mer, qu'on parlait de "l'engagement de l'Etat à étudier le projet de double fléchage en français et en créole des bâtiments publics".

J'espère que là-bas, il est mieux justifié qu'en Bretagne par exemple, en pays Gallo où la signalisation est bilingue (breton/français), là même où le breton ne fut jamais parlé - et donc au nom de l'impérialisme des bretonnants... Je voudrais, à propos du créole, seulement rappeler ici comment, dans les années soixante, le problème fut posé au Québec. Le créole québécois, c'était le "joual". Il nous faut assumer notre langue, disaient certains souverainistes

Mais, parce qu'on savait que le joual n'aurait aucune chance face à l'anglais, et qu'il désavantagerait à moyen terme les classes pauvres, on choisit le français littéraire. Ce fut sage.

repli frileux : Le grand danger actuel ! Un rien de repli frileux et hop, les Américains nous tuent l'Economie, notre note baisse encore. A quand une loi contre le repli frileux et la ringardise ?

sécurité (dans les lieux de spectacle) : Combien de fois ai-je entendu cette phrase : "Rajouter deux rangs de chaises dans le fond ? La mairie l'interdit - à cause de la sécurité..." Ou encore: "La sécurité est passée et on doit recommencer les travaux..." Je me suis souvent dit que si les mêmes critères étaient appliqués aux grands magasins, la France serait un désert commercial... J'ai toujours vu dans la Commission de sécurité visitant les lieux de "variété" un bon moyen de faire savoir à peu de frais (les chanteurs, les musiciens, c'est rien...) qu'on s'occupe sérieusement de la question.

Les artistes sont un adversaire plus facile que les industriels ! (Et d'ailleurs, c'est des cinglés qui pensent qu'à mettre le feu aux rideaux...) Or, mes interlocuteurs ne savent jamais citer un cas d'incident justifiant un tel puritanisme. Oui, St-Laurent-du-Pont, en 1970 (mais c'était une boîte de nuit). Je ne vais pas parler des stades, évidemment... Là, on est beaucoup plus coulant ; 3 000 morts dans un stade, c'était inévitable...

télévision : Dans un vieux numéro du Monde, une opinion de Christophe Girard (adjoint à la culture de Paris) sur la télévision. "La démultiplication du nombre de plans par minute s'inscrit dans une pure logique mercantile, à l'insu du téléspectateur". Oui, bien sûr. Découvrir ça aujourd'hui, c'est étonnant. Et y'a que ça qui te choque dans l'oppression télévisuelle, Christophe ? Moi j'en suis à : comment lutter ? Mais lutter vraiment. La société médiatique est une oppression. Notons encore une fois l'inappétence de l'intelligentsia française sur ce sujet. L'intelligentsia attend dans le hall de la télé, faut dire, des fois qu'on pourrait devenir célèbre.

usure ? ubiquité ? ultimatum ? unité ? : Non, rien.

valable : Il y a un argument valable en faveur du piratage. A mon avis un seul. C'est qu'il permet



de sauver des œuvres sonores tombées dans l'oubli. Un de mes amis, chanteur à texte décédé il y a quelques années, a écrit et interprété plusieurs chefs-d'œuvre. Malheureusement, sa production a été vendue à une multinationale, à l'intérieur d'un catalogue dans lequel seules quelques vedettes intéressaient l'acquéreur. Comme les services publics (radios, télévisions, institution culturelles, services d'Etat) ne font pas leur travail au sujet des œuvres enfouies, mon copain n'a aucune chance. La dernière inondation d'ailleurs eu raison des bandes magnétiques oubliées dans un carton dans l'étagère du bas de la cave de la société Ducon-International.

Heureusement, un petit malin a entrepris, sous un masque de Zorro, de lancer ce qu'il avait de mon copain, sur Internet...

w : Rien...

Xhosas : voir : Zoulous

y : Ici, j'y mettrai la fameuse phrase de Clausewitz (Marcel), toujours actuelle et toujours difficile à y placer : "La forfanterie, c'est la faiblesse de l'infanterie !"

Zoulous : Ils n'eurent pas besoin de la méchanceté de l'Occident pour détruire les Xsozas ! Juste comme les Iroquois avec les Hurons : les (méchants) blancs n'y sont pour rien ! Ils prouvent donc que la civilisation occidentale n'a pas tout inventé. Mais attention, les Zoulous ! Comme disait Marcel Clausewitz: la forfanterie, c'est la faiblesse de l'infanterie!

JB

Lire la première partie dans le numéro 157 (octobre) de *Policultures*

LE MUSÉE DU VERRE DE SARS-POTERIE RÊVE D'UNE ŒUVRE MAJEURE

RENDEZ-VOUS

CORPS, PROTHÈSES
ET HYBRIDATION

Dans le cadre d'une interrogation sur "la problématique du corps dans la relation à la prothèse et aux bricolages parfois inhérents aux manipulations du vivant", un colloque, une exposition et des performances à l'initiative de l'Université d'Artois. Y collaborent artistes et chercheurs. Le tout aura lieu à Béthune, capitale régionale 2011 de la culture en Nord-Pas-de-Calais.

Exposition 17 novembre - 18 décembre Béthune Le Garage
Colloque 1er décembre Garage et Faculté des sciences appliquées

culture@univ-artois.fr

BURAGLIO À PÉRONNE

Pierre Buraglio, qui fut en résidence cette année à l'Historial de la Grande Guerre, y fait l'objet d'une rétrospective de ses œuvres sur le thème de la guerre. L'exposition prend place dans le programme "Dessiner-tracer", conçu par l'Association des conservateurs des musées du Nord-Pas-de-Calais (ACMNPDC). Un programme qui compte 40 expositions dans 20 musées.

Buraglio la guerre intime
Jusqu'au 4 mars
Historial de la Grande Guerre
Péronne (Somme)
www.historial.org
ACMNPDC : www.musenor.com

Une souscription a été lancée pour acquérir une œuvre monumentale de l'artiste américaine Karen LaMonte. Le succès se profile.



Le musée du verre de Sars-Poterie, dans l'Avesnois (Nord), a lancé le 3 novembre une souscription publique pour une œuvre monumentale de l'artiste américaine Karen LaMonte. Un peu moins d'un mois après le lancement de la souscription, et à la veille de la clôture prévue le 3 décembre, le succès était en vue : plus de cent particuliers et trois grandes entreprises avaient souscrit.

La pièce convoitée a été exposée l'an dernier au musée, qui souhaite maintenant l'acquérir. C'est une pièce spectaculaire, une robe en verre réalisée d'après un moulage en vraie grandeur sur un modèle. Problème : le prix (115 000 euros) correspond à peu près à deux années de son budget d'acquisition. Qui ne peut pas être sacrifié, alors que le musée est engagé dans un

projet de développement qui doit le voir, d'ici 2015, s'installer dans de nouveaux locaux, très sensiblement plus grands que ses locaux actuels, et où les collections pourront enfin se déployer.

UNE HISTOIRE VERRIÈRE

Le musée de Sars-Poterie existe depuis 1967. Il entretient la mémoire d'une activité verrière qui fut forte au 19^e siècle, fier d'une collection parmi les plus importantes d'Europe, avec plus de 550 pièces. Il est actuellement logé dans ce qui fut la demeure du directeur des verreries, actives de 1802 à 1937. Il est la propriété du Conseil général du Nord.

Le musée va au-delà de la tradition. Ses expositions temporaires, comme ses acquisitions, sont

tournées vers la création. Mais la création est aussi la vocation du complément du musée que constitue l'"atelier", équipement ouvert depuis dix ans et qui accueille notamment tous les ans des artistes en résidence. Disposant d'équipements de production, il organise aussi des stages de formation aux techniques du verre. C'est à côté de l'atelier que le futur musée trouvera place, accentuant l'unité d'un ensemble où production, collections et expositions temporaires d'œuvres contemporaines vont s'enrichir mutuellement.

Le musée présente actuellement, jusqu'au 4 mars, une exposition de Michèle Perozeni, artiste qui fut en résidence à l'atelier de janvier à mars derniers.

museeduverre@cg59.fr

LA TAPISSERIE, ART CONTEMPORAIN

Deux sites, les Gobelins et Beauvais, pour une même exposition consacrée à la création au Mobilier national

C'est une grande première pour le Mobilier national, et une opération capitale : une exposition sur deux sites, la galerie des Gobelins à Paris et la galerie nationale de la tapisserie de Beauvais. Répartie entre ces deux sites, l'exposition veut démontrer que la tapisserie est un art d'aujourd'hui, pratiqué par les artistes les plus reconnus sur la scène contemporaine, avec les outils d'aujourd'hui, c'est-à-dire, au-delà du traditionnel carton de peintre, l'utilisation d'images venant de la vidéo, de la photo, faisant appel à des designers, des "installateurs", bref tout ce qui est sensé signer la contemporanéité.

Pour faire cette démonstration, Bernard Schotter, administrateur général du Mobilier national auquel appartiennent les deux établissements, a d'abord choisi une commissaire, dont l'exposition porte la marque par les choix qu'elle a faits, et qui traduisent d'abord un état du rapport des forces entre les diverses tendances de l'art qui se pratique aujourd'hui. Cette commissaire, c'est Françoise



Ducros, inspectrice de la création artistique au ministère de la culture.

On retrouve donc dans l'exposition quelques-uns des noms qui se sont partagé les faveurs de l'univers restreint de "l'art contemporain" : François Morellet, Bernard Piffaretti, Claude Rutault, Jacques Vieille, Monique Frydman, Tania Mouraud...

La démonstration s'appuie sur une mise en scène confiée au designer Frédéric Ruyant. Elle est spectaculaire dans la Galerie

des Gobelins, qui s'y prête bien, un peu moins à Beauvais, où les œuvres ressortent plus dans leur nudité et leur vérité. Quelques-uns, comme Claude Closky, Christian Jaccard ou Patrick Tosani, souffrent de cette épreuve. D'autres s'en tirent beaucoup mieux, comme Sheila Hicks (*illustration*), ou Claude Lévêque.

Décor & Installations

Jusqu'au 15 avril

Galerie des Gobelins Paris

Galerie nationale de la tapisserie Beauvais

www.mobiliernational.fr

RENDEZ-VOUS

FIGURATIONS
AU FRAC LIMOUSIN

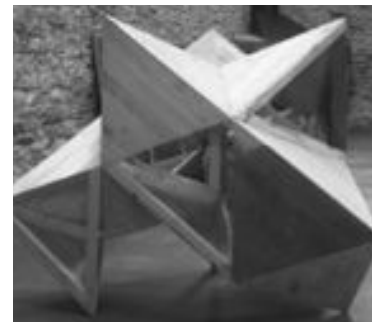
Les figurations des années 60 à 80 sont à l'honneur au FRAC Limousin. Nouvelle figuration, figuration critique, tout ce qui a surnagé de peinture, c'est-à-dire tout ce qui avait réussi à garder une certaine visibilité dans un milieu plutôt hostile, est rassemblé dans cette exposition qui dresse parallèlement un bilan des politiques du FRAC et de l'Arthothèque du Limousin.

Accessoirement, alors que la peinture revient à la mode, il n'est sans doute pas inutile de rappeler qu'on ne l'avait pas complètement oubliée dans ses collections.

18 novembre au 10 mars Limoges
www.fraclimousin.fr

RN 137 À RENNES

Après avoir été montrée à Nantes du 15 mars au 10 avril dernier, l'exposition "RN 137", co-organisée par l'association nantaise *Zoo Galerie* et l'association rennaise *40mcube*, est présentée à Rennes. Elle présente une même sélection d'une quinzaine d'artistes des deux villes (ci-dessous Ernesto Sartori)



19 novembre au 17 décembre
Rennes *40mcube*
48, avenue Sergent Maginot
www.40mcube.org
contact@40mcube.org

Premier bilan un mois après son ouverture pour le Centre Pompidou mobile dans sa première étape, Chaumont : 20 000 visiteurs, soit plus de 500 par jour, annonce le Centre. Parmi les visiteurs, 3500 écoliers, collégiens et lycéens. Le Centre Pompidou mobile est à Chaumont jusqu'au 15 janvier. Étapes suivantes : Cambrai, à partir du 15 février, et Boulogne-sur-mer, à partir du 15 juin.

La 16e édition de ST'ART, Foire Européenne d'Art Contemporain de Strasbourg, qui s'est tenue du 25 au 28 novembre, a connu, selon ses organisateurs, un bon succès dans la stabilité : 25 000 visiteurs (4% de plus que l'an dernier), avec des ventes équivalentes à celles de 2010 (plus de 900 œuvres vendues ou promises à la vente, soit une moyenne de 10 œuvres par galerie. ST'ART se félicite d'avoir "assis sa position de 1ère foire Française hors Paris.

MUSIQUE NUMÉRIQUE : PUISSANCE AMÉRICAINE ET FAIBLESSES DU MARCHÉ

RENDEZ-VOUS

DANSER SA VIE



Constantin Brancusi
Costume 'la sorcière' de Lizica Codreanu
pour *Gymnopédies* d'Erik Satie, 1922
© Adagp, Paris 2011

Au Centre Pompidou, une exposition très dense sur les relations entre les arts visuels et la danse depuis les années 1900. Une exposition inattendue, qui est une belle surprise. Une histoire racontée en 450 œuvres, peintures, dessins, sculptures, chorégraphies filmées (de Nijinski à Merce Cunningham). En parallèle, Vidéodanse, 250 films présentant l'œuvre de 150 chorégraphes.

Danser sa vie
Art et danse de 1900 à nos jours
Jusqu'au 2 avril

La dernière enquête de l'Observatoire de la musique sur la musique numérique décrit un univers encore instable, où s'affrontent les stratégies industrielles

Les choses bougent vite, mais au bout du compte c'est toujours l'Amérique qui gagne : c'est le constat que dresse l'Observatoire de la musique dans son "État des lieux de la musique numérique en ligne" au cours du premier semestre 2011. Pour l'Observatoire, en effet, "Pendant cette période de mutation et d'évolutions rapides des services qui sont au cœur de l'exposition, de la diversité et de l'accessibilité des contenus, le paysage industriel s'est concentré autour de quelques marques, installant durablement la prédominance d'un pôle aval américain.

Les initiatives des plateformes américaines constituent des avancées majeures dans les modes de consommation d'œuvres musicales liées au processus de viralité".

La caractéristique la plus nette de la période, c'est le développement de stratégies technico-

commerciales par ces grands opérateurs, suivis comme ils le peuvent par des opérateurs nationaux (Orange, ...).

Mais au milieu de ce maelström, la demande a du mal à suivre : "Le commerce digital évolue trop lentement. Si le numérique multiplie les possibilités de diffusion, il n'offre pas assez de revenus et continue de fragiliser les équilibres économiques de la production. Tant en France qu'à l'international, le marché numérique connaît une augmentation peu significative au regard des baisses du marché physique.", note l'Observatoire.

Le marché français, selon l'Observatoire et GfK, a atteint au premier semestre 50,2 millions d'euros TTC hors sonneries musicales et streaming, ce qui représente une croissance de 18,1% par rapport au 1er semestre

2010. En y ajoutant, sur la base des chiffres du SNEP pour les sonneries, les abonnements et le streaming (25,95 millions TTC), le marché numérique représenterait un total de 75 millions.

Pour l'Observatoire, "Les leviers qui permettraient de favoriser l'économie de la diffusion numérique musicale sont connus :

- le respect du droit de la concurrence (pour limiter les positions dominantes, le maintien de discriminations fiscales et commerciales)

- l'accompagnement plus performant de l'innovation, de l'éditorial et des accès à l'international

- un effort éditorial sur le bilinguisme

- La relance, à l'initiative de la France, d'une dynamique européenne pour activer le marché numérique culturel".

Jean-Noël Tronc, 43 ans, diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris et de l'ESSEC, va succéder à Bernard Myet à la direction de la SACEM (Société des auteurs compositeurs et éditeurs de musique). Jean-Noël Tronc a été de 2002 à 2007 directeur général d'*Orange France*, avant d'être Président-directeur général de *Canal Plus Overseas*

Selon le SNEP (Syndicat national de l'édition phonographique), le marché de la musique enregistrée a reculé de 5,6% sur les neuf premiers mois de l'année, selon un mouvement contrasté : les ventes physiques baissent encore sévèrement (- 12,2% pour un total de 242,2 millions d'euros, alors que les ventes numériques, avec un total de 79,1 millions d'euros, progressent de 22,7%. Le numérique représente désormais 24,6% des ventes, contre 18,6% un an plus tôt.

La 9ème Semaine du Son aura lieu du 16 au 29 janvier, en France, ainsi qu'à Bruxelles, Genève et Montréal. Son objectif est une sensibilisation à l'environnement sonore. Ateliers, projections, conférences, promenades sonores, etc. pour une approche pluridisciplinaire (musiciens, acousticiens, médecins, pédagogues, etc.). La manifestation est organisée par l'association "La Semaine du Son", que préside un acousticien, Christian Hugonnet.

www.lasemaineduson.org 52, rue René Boulanger 75010 Paris

MONTREUIL : APRÈS LE SALON , UNE ÉCOLE DU LIVRE DE JEUNESSE

L'édition 2011 du Salon du livre et de la presse de jeunesse est l'occasion du vrai départ de la nouvelle École du livre de jeunesse

Le 27^e Salon du livre et de la presse de jeunesse de Montreuil (Seine-Saint-Denis) se tiendra du 30 novembre au 5 décembre. Manifestation-phare dans son domaine, le salon paraît avoir oublié les angoisses qu'il connut il y a seulement deux ans, alors que son existence même paraissait menacée. Tous ceux qui concourent à son existence, à commencer par le plus important, le Conseil général, ont finalement choisi de le consolider. Mieux : le salon trouve un prolongement permanent avec l'École du livre de jeunesse, qui fera ses premiers vrais pas à l'occasion de la présente édition du salon.

Pourquoi une école du livre de jeunesse, à quoi répond-elle ? "Nous avons constaté il y a quelques années, par une enquête sur le public du salon, que ce public était déjà un public du livre, et nous nous sommes interrogés sur la manière de l'élargir", nous explique la directrice du salon, Sylvie Vassallo.

Faire rentrer au salon ceux qui n'y rentraient pas, question classique

de démocratisation de la culture. Mais, souligne Sylvie Vassallo, la question se pose de manière particulièrement aiguë pour le livre : le livre est l'un des premiers accès des enfants à la culture.

L'idée de base a été que la littérature pour la jeunesse "offre aujourd'hui beaucoup de pistes pour permettre aux parents de se familiariser et de prendre confiance dans leurs capacités de conteurs". La première mission de l'école sera donc de développer des actions de formation pour les parents, sous forme d'ateliers. Cet "atelier des parents" accueillera en priorité des parents dans le cadre d'associations ou de dispositifs d'action sociale. Ils seront conseillés dans le choix d'histoires pour leurs enfants, formés à la lecture à haute voix, etc.

Mais l'école s'adressera aussi aux publics habituels du livre, enseignants, professionnels de l'enfance ou de l'action sociale, à qui elle proposera un "laboratoire",

lieu de formation continue et de réflexion sur le livre de jeunesse. Et puis, espère Sylvie Vassallo, "on va croiser des publics de nature différente, dans des ateliers qui peuvent toucher tout le monde : les livres sans texte pour les parents qui ne lisent pas, ou les séries télévisées adaptées de livres, ou les livres majeurs de la littérature pour la jeunesse, etc.

L'école fonctionnera par affiliations, avec deux catégories principales d'affiliés : associations et structures du champ social, villes et agglomérations. Ils fourniront ses ressources à l'école, à côté de mécènes espérés.

Des ateliers-tests ont eu lieu depuis un an, mais le vrai lancement va commencer au prochain salon. C'est là que les affiliations pourront véritablement commencer.

Le 27^e salon "du livre et de la presse jeunesse" aura lieu du 30 novembre au 5 décembre. Journée de rencontres et de débats professionnels le 5 décembre.

www.salon-livre-presse-jeunesse.net

RENDEZ-VOUS

MAX-PAUL FOUCHET

Max-Pol Fouchet passeur de culture : c'est sur ce thème que se tiendra, organisée par l'Université de Caen et l'IMEC, une journée d'études "dont le but est d'explorer l'itinéraire de Max-Pol Fouchet, notamment dans le domaine des médias (radio, TV...), en abordant plus précisément la constitution de réseaux d'affinités et de connivence dans le monde de la culture".

15 décembre Caen
contact@maxpolfouchet.com

PASSEURS D'IMAGES

Passeurs d'images, dispositif d'éducation à l'image et au cinéma, centre ses 9^e rencontres annuelles sur les mondes virtuels et les nouvelles images à l'ère du numérique. Tables rondes, expositions, ateliers, etc.

15 au 17 décembre
Paris Théâtre Paris Villette
r-n@passeursdimages.fr

IMAGES D'ALICE

Ou comment la célèbre création de Lewis Carroll a été illustrée, des dessins de l'auteur aux illustrations publiées en 2010. Dessins, affiches, films, objets... C'est la première grande exposition en France consacrée à Alice. En accompagnement, une abondante programmation culturelle.

Jusqu'au 11 mars
Rennes Les Champs libres
www.leschampslibres.fr

Lors de la 7^e édition des Trophées APAJH, décernés par l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés), le 5 décembre, **un Trophée d'honneur sera remis aux deux réalisateurs du film événement de cet automne, *Intouchables***, Olivier Nakache et Eric Toledano. Pour l'APAJH, "Que plus de 7 millions de nos concitoyens se déplacent pour voir ce film et accepter un autre regard sur la vie, l'existence de la personne en situation de handicap concourt à l'évolution des mentalités." Et "A travers ce Trophée d'honneur, la Fédération des APAJH souhaite marquer sa forte adhésion quant à la démarche entreprise."

La Région Languedoc-Roussillon lance un appel à projets visant à faciliter l'accès du patrimoine aux personnes en situation de handicap. Clôture des candidatures de l'appel à projets : 20 janvier 2012. Sélection des candidatures : février 2012. L'appel à projet est accessible en ligne sur le portail de la Région Languedoc-Roussillon www.laregion.fr

L'ORCHESTRE ENGAGÉ DANS LA CITÉ

RENDEZ-VOUS

FILIÈRE MUSICALE
ET FORMATION

La place de la formation dans la filière musicale fait l'objet d'une journée de rencontre professionnelle organisée par la Fneijma (fédération nationale des écoles d'influence jazz et musiques actuelles).

6 décembre Les Lilas (Seine-Saint-Denis)

rencontrepro@fneijma.org

LA FOLLE JOURNÉE

L'édition 2012 de la "Folle Journée"



sera consacrée, sous le titre "Le sacre russe", à la musique russe de Rimsky-Korsakov à Chostakovitch. Comme la tradition s'en est maintenant installée, le week-end nantais sera précédé de concerts dans différentes villes des Pays de la Loire.

Une des nouveautés de l'édition 2012 : deux salles de concerts supplémentaires, celles qu'offriront le Lieu Unique, qui offriront ainsi 15 000 places supplémentaires.

En Région du 27 au 29 janvier

Nantes, du 1er au 5 février

www.follejournee.fr

"L'orchestre dans la cité" : c'était le thème d'une table-ronde organisée par l'Association française des orchestres dans le cadre de la manifestation "Orchestres en fête"

L'orchestre dans la cité : il faut entendre par là qu'aujourd'hui, on ne demande plus seulement à l'orchestre de jouer, mais d'aller au-devant du public en sachant se montrer pédagogue et propagandiste de son art.

D'où vient le tournant ? certains, et c'est le cas de Guy Dumélie, président de l'Orchestre national d'Île-de-France et ancien maire-adjoint d'Aubervilliers, insiste sur le rôle décisif des collectivités territoriales, premier partenaire financier (et de loin, puisque leur contribution est en moyenne de 80% , celle de l'État de 20%) : "Élues par la population, les collectivités territoriales expriment les attentes de cette population. On attend des orchestres qu'ils travaillent avec les amateurs, les enfants, etc."

CAHIER DES CHARGES

L'évolution des missions se lit dans celle des cahiers des charges,

relève Jean-Marc Bador, directeur général de l'Ensemble orchestral de Paris et vice-président du SYNOLOR (Syndicat national des orchestres et des théâtres lyriques). "La convention d'objectifs avec le ministère de la culture et la Ville de Paris compte 80 pages. Le souci des politiques de faire que l'orchestre soit au cœur de la cité est naturellement inscrit dans les missions de service public. L'évolution s'est faite naturellement".

PARTENAIRES

Pour lui, qui rejette l'objection de "l'artiste assistante sociale", "les musiciens dans leur très grande majorité se sont saisis de cette volonté de partage, et sont des partenaires des politiques publiques".

Un enthousiasme que tempère Hervé Burckel de Tell, directeur du Centre de musique baroque de Versailles, pour qui "notre principal contrat est de défendre

la qualité des œuvres", et non de se substituer à une éducation artistique défaillante.

"Jamais les enseignants ne pourront se substituer à la capacité des orchestres de faire découvrir leur travail de l'intérieur", réplique Jean-Marc Bador.

Et si l'attention au public commençait avec le répertoire ? c'est ce qu'exprime Yves Sapir (président du syndicat des musiciens CGT) quand il dit : "Il y a des œuvres qu'on n'a plus envie de jouer, mais on oublie qu'il y a plus de monde en-dehors de la salle que dans la salle".

Orchestres en fête a connu sa quatrième édition du 18 au 27 septembre. Ateliers de découverte, répétitions publiques, rencontres avec les artistes. L'an dernier, l'AFO avait recensé 100 000 spectateurs dans la quasi-totalité des régions.

www.france-orchestres.com

Inquiétude à l'Orchestre national d'Île-de-France, à qui la DRAC a annoncé une réduction de sa subvention de 700 000 euros en quatre ans, soit 175 000 euros dès l'an prochain. "Cette décision remet en cause la réalisation des missions de service public de l'orchestre : missions territoriales, éducatives et sociales", se plaint ce dernier. La DRAC, mise devant l'obligation de réduire ses interventions, plaide que l'ODIF était plus subventionné par l'État que la moyenne des orchestres régionaux.

Presto fut, entre 2007 et 2010, une émission de découverte de la musique classique à l'intention des enfants, diffusée par France 2. De brèves séquences (2'30) présentant, par la voix de Pierre Charvet, des chefs-d'œuvre interprétés par François-Xavier Roth et l'orchestre *Les siècles*. La série fait l'objet d'un premier DVD, comprenant quinze épisodes (de Verdi à Leonard Bernstein), accompagnés d'un livret avec des notices sur chaque œuvre et son compositeur. Des notices au remarquable esprit de synthèse et à la remarquable simplicité, qu'il s'agisse de Georges Bizet ou d'Olivier Messiaen, dont est interprété un extrait du *Quatuor pour la fin du temps*.

PRESTO La musique classique à l'usage des enfants et de leurs parents - De Giuseppe Verdi à Leonard Bernstein / 1850 à 1960 - Vol. 1 Producteur et éditeurs : Calicot Productions, Wahoo, CNDP Distribution Harmonia mundi

UN MOIS CULTUREL EN BREF

31 octobre

L'UNESCO vote l'adhésion de la Palestine. Legouvernement américain applique aussitôt sa menace de ne pas participer au financement de l'institution (environ 20% du budget total). Les États-Unis étaient revenus à l'UNESCO en 2003 après avoir boudé vingt ans pour cause de désaccord avec les orientations générales et les pratiques de l'institution.

4 novembre

Manifestation du personnel du Centre des monuments nationaux devant le ministère de la culture à Paris. Grief central: la gestion du Centre par sa présidente Isabelle Lemesle, accusée quasi unanimement de gestion autocratique et incompétente, et dont le départ est réclamé.

7 novembre

Le Premier ministre annonce la hausse du taux réduit de TVA de 5,5% à 7%

11 novembre

Universal, filiale de Vivendi, annonce le rachat de EMI pour le montant de 1,4 milliard d'euros. Ce rachat est soumis à l'accord des autorités de concurrence américaines et européennes. Universal contrôle déjà plus du quart du marché mondial de la musique, EMI environ 10%.

11 novembre

Réouverture à Villeurbanne, après quatre ans de travaux, du TNP (Théâtre national populaire). Coût des travaux : 32,8 millions d'euros.

12 novembre

Mort à 86 ans d'Hubert Nyssen, fondateur des Éditions Actes Sud.

17 novembre

En réponse aux nombreuses protestations contre l'augmentation de la TVA sur le livre, Valérie Pécresse, ministre du Budget, et Frédéric Mitterrand annoncent... la création d'une mission

d'accompagnement du secteur du livre "pour le passage de 5,5 à 7% du taux réduit de TVA.", et ajoutent que "Cette mission s'inscrit dans le cadre de l'attention que porte le gouvernement à ce secteur essentiel pour la vitalité de notre vie culturelle."

17 et 18 novembre

Dans le cadre de la présidence française du G20 et du G8, 19 États sont réunis à Avignon pour parler de propriété intellectuelle dans le domaine culturel, autrement dit pour protéger l'industrie contre l'agilité des internautes.

18 novembre

Dans un discours à Avignon, le Président de la République annonce sa volonté d'étendre aux sites de "streaming" la législation contre le téléchargement illégal de films et de musique.

21 novembre

Le ministre de l'industrie annonce que, conformément aux instructions

du Président de la République, il va étudier les moyens techniques de lutte contre le "streaming" illégal.

23 novembre

Mort de la cantatrice catalane Montserrat Figueras, épouse de Jordi Savall

27 novembre

Ouverture à Paris, au siège de l'UNESCO, de la 17e assemblée générale du Conseil international des monuments et des sites (Icomos), sur le thème "'Le patrimoine, moteur de développement".

29 novembre

L'UNESCO et l'Italie ont signé un accord de coopération pour la restauration des Zones archéologiques de Pompéi, Herculaneum et Torre Annunziata, site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

POLICULTURES

Directeur de la publication et rédacteur en chef

Philippe PUJAS

Ont contribué à ce numéro :

Jacques Bertin, Sophie Pujas

Conception graphique :

Estève GILI

esteve.gili@free.fr

POLICULTURES

La lettre des politiques culturelles et artistiques

est éditée par :

SPC SARL., 7, rue de l'Église

60790 MONTHERLANT France.

Tél : 33 (0) 3 44 08 66 80

Courriel : policultures@wanadoo.fr

www.policultures.fr

Dépot légal à parution ISSN 1267-5091

CPPAP n° 0911 1 88372

Vente par abonnement : 10 n°/an 110€

JEUNE CRÉATION

La Jeune création, c'est un salon qui perpétue une tradition : des artistes choisis par des artistes. Une sélection aussi rigoureuse que subjective (60 dossiers retenus sur 1500 candidatures), mais sans a priori, c'est-à-dire sans préjugé pour un mode d'expression. Voilà pourquoi cette édition 2011, qui se tenait à Paris au Centquatre, équilibrait peintures, photographies, vidéos, installations. La sélection est internationale, avec un tiers d'étrangers. Les artistes sont "émergents", c'est-à-dire saisis dans ce moment où ils se cherchent encore sur une voie qu'ils ont déjà ouverte.



L'association "Jeune Création", organisatrice de l'exposition, est elle-même originale dans le paysage actuel. Elle est composée d'artistes bénévoles qui constituent un comité d'organisation et une commission de sélection élus après chaque

exposition. Son président actuel est Antoine Miserey, dont l'espoir est que l'édition actuelle soit "un véritable écrin professionnalisant pour les artistes exposants."

www.jeunecreation.org

LE PRIX DE LA CULTURE

repères

Le temps consacré par les Français à la lecture a diminué d'un tiers depuis 1986, perdant neuf minutes par jour, constate une enquête de l'INSEE. Ces mêmes Français passent la moitié de leur temps libre devant un écran, dont deux heures quotidiennes devant la télévision.

Réouvert le 2 octobre après quatre ans de travaux, le musée maritime (Scheepvaart Museum) d'Amsterdam avait dès le 23



novembre accueilli plus de 100 000 visiteurs.

L'étiquette suffisait : la très mauvaise exposition que le Centre Pompidou a consacré à Edvard Munch a attiré depuis son ouverture 270 000 visiteurs. C'est "d'ores et déjà l'un des plus grands succès de fréquentation de l'histoire du Centre Pompidou" se réjouit le Centre, qui a décidé de prolonger de quinze jours, jusqu'au 23 janvier, une exposition qui présente tant d'œuvres médiocres qu'elle dessert le grand peintre norvégien.



MBONGO Pascal (Dir.), Le prix de la culture. La gratuité au prisme du droit et de l'économie, Mare & Martin, 2011, 206 pages, 21 Euros.

PFLIEGER Sylvie, La culture. A quel prix ?, Ellipses, 2011, 192 pages, 10 Euros.

Deux volumes, aux titres assez proches, se donnent comme ambition d'interroger la question du coût de la culture. La forme privilégiée par ces publications témoigne cependant d'approches légèrement différentes : les actes d'un colloque, tenu en avril 2010 sous l'égide de l'Association française de droit des médias et de la culture pour le premier, proposent des études de cas ; un essai, qui trouve sa place dans la collection « La France de demain » des éditions universitaires Ellipses pour le second, interroge le modèle français de politique culturelle. Un point commun cependant : le regard est celui d'économistes et de juristes de la culture. Sylvie Pflieger, qui livre aux lecteurs une synthèse claire et informée de la situation, souligne à juste titre que les économistes se sont emparés tardivement des questions de politique culturelle.

Il est indéniable qu'aujourd'hui leurs perspectives sont particulièrement précieuses à l'heure de la montée en puissance des industries culturelles, dans le cadre d'une globalisation croissante des économies et des échanges culturels.

Une question centrale affleure dans les deux volumes : comment apprécier les conséquences de la révolution numérique pour les politiques publiques de la culture. Cette révolution numérique concerne à la fois les modalités de la création artistique, les formes de la diffusion et les modalités d'appropriation des modèles culturels. Elle est à l'origine de formes de transaction et de modèles d'affaires de plus en plus sophistiqués.

Surtout, l'opposition traditionnelle entre producteurs et diffuseurs est remise en cause par l'existence de nouveaux acteurs : fournisseurs de technologie, prescripteurs et intermédiaires culturelle. Ajoutons que l'Internet fonctionne dans un espace mondialisé qui se fait fi des réglementations nationales. Les défis auxquels sont censés répondre les pouvoirs publics pour continuer à faire vivre un service public de

la culture sont considérables. Ces analyses économiques et juridiques ont le mérite de rendre compte des incertitudes qui pèsent sur l'avenir des politiques publiques de la culture. Elles permettront d'alimenter un débat qui se structure progressivement à la veille d'échéances électorales. Dossiers de revues (1) ou prises de positions plus partisanes (2) témoignent de cette conjoncture.

Voir le dossier en ligne : La politique culturelle en question, Avignon en scène 2011, La Terrasse, revue du spectacle vivant. Juin-juillet 2011.

http://www.avignon-en-scenes.fr/article_desc.php?men=9&id_art=76

www.journal-laterrasse.fr/pdf/terrasse_avignon_2011.pdf
Voir, par exemple : Emmanuel Wallon, Pour le droit à l'art. Les conditions d'un renouveau de la politique culturelle dans Pour changer de civilisation, Odile Jacob, 2011. En ligne : <http://e.wallon.free.fr/spip.php?article92>

Philippe Poirrier

PLUS D'EXCEPTION (SUITE DE La page une)

Faut-il s'en étonner ? Les tendances constatées ces dernières années semblaient y conduire. Quelles tendances ?

- l'affaiblissement inquiétant du ministère de la culture. Il y a quinze ans, Philippe Douste-Blazy, qui n'a pas été un mauvais ministre de la culture, disait que ce ministère était politiquement important. Personne ne se hasarderait aujourd'hui à semblable constat. Victime de la RGPP qui l'a bousculé sans réfléchir sérieusement à ce que pourrait être un ministère renouvelé, victime d'une idéologie néo-libérale dont l'obsession était

de déposséder l'État de ses instruments, victime enfin de ministres de piètre qualité, le ministère de la culture va mal. Et quand il va mal, cela ne concerne pas que lui : dans la France qu'il faut bien prendre comme elle est, l'impulsion ou la caution de l'État restent essentiels.

- la priorité donnée aux industries culturelles. Qu'il y ait des enjeux industriels, nul ne serait assez stupide pour le nier, et il est légitime qu'un gouvernement s'en préoccupe. Que le ministère de la culture n'affiche que cette obsession-là, et ne donne jamais

l'impression d'avoir aussi en tête les enjeux artistiques et de développement culturel (sa défense des droits d'auteur, par exemple, est celle des industries bien plus que celle des auteurs), il y a là une faiblesse grave, et qui déroule aujourd'hui ses conséquences.

- l'abandon à peu près total des politiques d'éducation artistique et de développement culturel, laissé par l'État aux collectivités territoriales et à des associations elles-mêmes lâchées par l'État. Il y a beaucoup, en somme, à reconstruire.

Philippe Pujas